Réseau thématique soutenu par le FRQS

Programme 1.1 — Soutien aux personnes nouvellement chercheuses 2023-2024 **LETTRE D'INTENTION**		
Vérifications préalables à l'évaluation de la lettre d'intention par la coordonnatrice scientifique et la personne présidente du comité du programme 1.1. Tous les critères d'admissibilité doivent être respectés, sinon la lettre d'intention est rejetée.		
CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ		
	Documents/Définitions	**Oui/non**
La personne demandeuse principale est nouvellement chercheuse, membre régulière du REPAR	Être une personne membre régulière du REPAR ayant moins de quatre (4) ans d'expérience depuis l'obtention de son statut de chercheuse ou chercheur (selon la définition des FRQ), excluant les congés parentaux.	OUI/NON
CV de la personne demandeuse principale	Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CRSNG, est accepté.	OUI/NON
Autre subvention du programme 1.1	La personne demandeuse principale n'a jamais obtenu de subvention du programme 1.1 (en cours ou terminée).	OUI/NON
Nombre d'applications au programme 1.1	La personne demandeuse principale n'a pas appliqué plus de deux (2) fois au programme 1.1.	OUI/NON
Autre soumission dans les programmes du REPAR	La personne demandeuse principale n'a pas soumis ou ne soumettra pas de projet à un autre programme du REPAR en tant que personne demandeuse principale pour le présent concours (2023-2024). Si la réponse de l'autre programme est connue et que sa demande a été refusée, la personne demandeuse principale peut soumettre une demande au programme 1.1.	OUI/NON

Présence d'une personne membre régulière « senior » du REPAR dans l'équipe de recherche	L'équipe de recherche compte au moins une personne membre régulière « senior » du REPAR afin de favoriser l'intégration de la personne demandeuse principale (nouvellement chercheuse) dans un réseau de chercheuses et chercheurs.	OUI/NON
Rôle des membres de l'équipe de recherche	Le rôle de tous les membres de l'équipe doit être significatif pour la réalisation du projet et leur expertise doit compléter celle de la personne demandeuse principale et celle des autres membres de l'équipe.	OUI/NON
Nouvelle initiative	Le projet proposé doit être une nouvelle initiative, sans financement actuel (subvention ou bourse), qui s'articule autour du programme de recherche de la personne demandeuse principale et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours d'un(e) ou plusieurs membres de l'équipe de recherche. Les personnes nouvellement chercheuses qui bénéficient d'une subvention d'un organisme subventionnaire provincial ou national ou d'une bourse de carrière devront démontrer sans équivoque que le projet soumis rencontre ce volet réseau.	OUI/NON
Soutien financier externe	Le centre de recherche de la personne demandeuse principale, son département universitaire ou toute autre entité doit s'engager à verser 20 % du financement du projet de recherche. Il est souhaité que ce montant ne provienne pas des fonds de démarrage de la personne nouvellement chercheuse.	OUI/NON
Lettre de la personne demandeuse principale	Lettre de la personne demandeuse principale définissant son rôle et sa contribution au projet et confirmant l'absence de chevauchement avec des projets de recherche actuellement financés (l'absence de chevauchement entre le projet soumis et d'autres projets, en cours ou non finalisés, ayant obtenu un financement antérieur d'un autre organisme subventionnaire ou d'autres projets connexes ou similaires subventionnés par le REPAR)	OUI/NON

Lettre d'appui de la personne membre régulière senior	Lettre d'appui de la personne membre régulière senior du REPAR, confirmant la pertinence de son rôle pour la réalisation du projet, la complémentarité de son expertise avec celle de la personne demandeuse principale et de sa contribution dans le projet	OUI/NON
Lettre de soutien financier du milieu de recherche	Lettre de soutien financier de son centre de recherche, de son département universitaire ou de toute autre entité s'engageant à verser 20 % du financement du projet de recherche (5000 $/25 000 $; il est souhaité que ce montant ne provienne pas des fonds de démarrage de la personne nouvellement chercheuse)	OUI/NON
La demande est complète et contient tous les éléments requis		OUI/NON
Commentaires :		
CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION		
1. FAISABILITÉ	A. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participant(e)s (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention. <u>Critère :</u> Dans ce contexte, la proposition expose un plan réaliste pour mettre en œuvre et conclure le projet.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate. <u>Critère :</u> Le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
2. RÉSEAUTAGE	A. Expertise et complémentarité du réseautage. <u>Critères :</u> a) Les ressources des différents milieux sont	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord

	complémentaires pour la réalisation de la demande ; b) les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la réalisation du projet (méthodologies, domaines de recherche, etc.).	3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	B. Degré de réseautage. Critère : Un fort degré de réseautage est présent, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel ; le rôle et l'implication de chaque membre de l'équipe sont clairement justifiés. Les critères minimaux sont d'avoir des chercheuses et chercheurs provenant de 3 institutions ou de 2 centres ou de 3 disciplines ou de 2 secteurs.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	C. Pertinence des nouvelles collaborations. Note : le REPAR encourage l'intégration de cliniciennes ou cliniciens dans l'équipe de recherche. Critère : La création de nouvelles collaborations qui sont pertinentes et requises pour le projet.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
3. ARRIMAGE AVEC LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU REPAR	A. Pertinence du projet par rapport à la mission et aux objectifs stratégiques du REPAR. Critère : Le projet est pertinent et en lien avec la mission et les objectifs stratégiques.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	B. Pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme. Critère : Le projet répond adéquatement aux objectifs du programme.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord

		2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	C. Effet structurant du projet pour le REPAR. <u>Critère :</u> Les liens du projet avec les objectifs stratégiques du REPAR sont clairement démontrés.	5 — Tout à fait d'accord 4 — D'accord 3 — Ni en accord ni en désaccord 2 — Pas d'accord 1 — Pas du tout d'accord
Commentaires :		
Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère		OUI/NON
Commentaires généraux :		